

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée	1
2. Nomination à la présidence de l'assemblée.....	1
3. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres	2
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
5. Adoption de procès-verbaux	2
5.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la 238 ^e assemblée générale tenue le 23 avril 2026 et suites	2
5.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la 239 ^e assemblée générale tenue le 30 avril et suites	2
6. Informations	3
6.1 CRT (Comité des relations du travail).....	3
6.2 Procédure de gestion des absences	3
6.3 SA (Services adaptés) et rénovations	3
7. Élections et mobilisation	3
8. Prochaine ronde de négociation	4
9. Direction générale	4
10. Élection comité institutionnel.....	4
11. Divers	4
12. Levée de l'assemblée.	4

1. Ouverture de l'assemblée

Julie Dionne, présidente du SPECS, ouvre l'assemblée. Elle remercie les membres présent·es. Elle rappelle que la plage dédiée pour la tenue de nos assemblées est maintenant de deux heures et qu'il est nécessaire de réorganiser notre fonctionnement en conséquence.

2. Nomination à la présidence de l'assemblée

Résolution 240.1

« *Il est proposé de nommer Léa Mead à la présidence d'assemblée.* »

Julie Dionne propose et Catherine Ladouceur appuie.

Adoptée à l'unanimité.

3. Acceptation des nouvelles et des nouveaux membres

Résolution 240.2

« Il est proposé d'accepter les nouveaux et nouvelles membres suivant-es :

- Andréanne Beaulieu (Littérature et communication)
- Cédric Couture (Mathématiques)
- Julie Isabel (Techniques de santé animale)
- Sophie Jeukens (Littérature et communication)
- Camille Larivière (Mathématiques)
- Ann-Marie Morin-Labbé (Littérature et communication)
- Hombeline Passot (Littérature et communication)
- Nicolas Houde-Sauvé (Littérature et communication)
- Evelyne Ng (Biologie)
- Marianne L'Espérance (Littérature et communication). »

Steve McKay propose et Michèle Lerisbé appuie.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 240.3

« Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Jean Luc Fillion propose et Nada Tremblay appuie.

Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption de procès-verbaux

5.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la 238^e assemblée générale tenue le 23 avril 2026 et suites

Résolution 240.4

« Que les membres de l'assemblée générale du SPECS adoptent le procès-verbal de la 238^e assemblée générale tenue le 23 avril 2026 tel que présenté. »

Jean Thomas Courschesne propose et Véronique Grenier appuie.

Adoptée à l'unanimité.

Suites au procès-verbal : Aucune

5.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la 239^e assemblée générale tenue le 30 avril et suites

Résolution 240.5

« Que les membres de l'assemblée générale du SPECS adoptent le procès-verbal de la 239^e assemblée générale tenue le 30 avril 2026 tel que présenté. »

Josée Morais propose et Julie Dionne appuie.

Adoptée à l'unanimité.

6. Informations

6.1 CRT (Comité des relations du travail)

Steve McKay, vice-président aux relations de travail, informe l'assemblée que la sous-embauche cumulée sera plus élevée que celle prévue par la partie patronale, soit entre 30 et 32 ETC. Cette situation est extrêmement frustrante, car la partie syndicale tente depuis plusieurs années de convaincre le service de l'organisation scolaire du Cégep de Sherbrooke de revoir son modèle de prévision pour éviter cette situation. L'accumulation de sous-embauche signifie que des ressources à l'enseignement ne sont pas attribuées de manière optimale pour permettre le meilleur environnement d'enseignement possible pour les personnes étudiantes et le personnel enseignant. Devant l'inertie de la partie patronale, il est nécessaire de considérer l'adoption d'une nouvelle stratégie pour imposer des changements.

Plusieurs membres de l'assemblée signifient leur incompréhension et leur frustration devant cet état de fait. Certains demandent que des actions soient prises rapidement pour remédier à la situation.

6.2 Procédure de gestion des absences

Michèle Lerisbé, vice-présidente aux affaires pédagogiques, présente la nouvelle procédure de gestion des absences du Cégep. La Commission des études va assurer le suivi de l'implantation de cette nouvelle procédure. Elle rappelle que la Direction des études a affirmé que l'ancienne procédure n'était plus viable, car elle était trop chronophage pour la personne responsable de son application.

Plusieurs personnes enseignantes se questionnent sur la manière de gérer les absences au Cégep de Sherbrooke. La liste des justifications proposées dans le formulaire fait sourciller certaines personnes.

6.3 SA (Services adaptés) et rénovations

Jean-Christophe Dominique, trésorier, informe les membres de l'avancement des rénovations aux Services adaptés. De nouveaux outils pour réduire les risques de tricherie sont maintenant en fonction, notamment des caméras. L'efficacité de ces outils demeure à valider.

Une nouvelle agente, Élodie Deschaud-Guillon, appuie Petra Funk aux Services adaptés.

On soupçonne des cas de tricherie à l'aide l'intelligence artificielle aux Services adaptés. Un sous-comité du comité sur l'intelligence artificielle de la Commission des études se penche sur la question. Le travail est en cours pour identifier les mesures à prendre.

7. Élections et mobilisation

Mylène Fillion, vice-présidente à la mobilisation, explique les contraintes imposées aux syndicats lors des élections provinciales. En particulier, elle rappelle qu'un syndicat ne peut pas utiliser ses ressources pour faire la promotion d'un parti politique. Un syndicat peut toutefois informer ses membres des plateformes électorales et les inviter à la vigilance à l'égard de certains éléments des propositions faites par les parties. Selon l'exécutif du SPECS-CSN et la CSN, les plateformes devraient être analysées sous les angles suivants: (1) la redistribution de la richesse, (2) les droits des travailleurs, (3) la lutte contre la privatisation des réseaux de la santé, services sociaux et éducation, (4) l'égalité des chances en éducation, (5) la recherche d'une économie durable et des emplois de qualité et (6) la lutte contre la crise climatique et l'atteinte d'une transition juste.

8. Prochaine ronde de négociation

Julie Dionne, présidente du SPECS-CSN, rappelle le déroulement du processus de négociation de la convention collective. Elle glisse également un mot sur le contexte politique et économique dans lequel notre négociation s'inscrira.

La première étape est d'établir une liste des problématiques qui servira à construire le cahier de demandes. Le cahier de demandes sera adopté par la FNEEQ à l'hiver 2027 en prévision d'un dépôt à la partie patronale à l'automne 2027. La convention collective arrive à échéance à la fin mars 2028. Actuellement, on perçoit un désir clair de former une alliance sectorielle et possiblement un front commun.

Les personnes enseignantes recevront par courriel un document de la FNEEQ regroupant des problématiques déjà identifiées comme étant importantes. Julie Dionne appelle les membres à bonifier le document. Un CIDS sera convoqué pour rassembler les informations provenant des départements.

9. Direction générale

Michèle Lerisbé, vice-présidente aux affaires pédagogiques, annonce que le processus pour l'embauche d'une nouvelle personne directrice générale du Cégep de Sherbrooke a été mis en branle. Elle fait un survol des grandes étapes du processus.

10. Élection comité institutionnel

I-02 : CÉ (Commission des études) - Un mandat jusqu'au 30 juin 2028

- Famille des Techniques de l'administration : **Simon Guimond Dufour** (Informatique)

Aucune autre candidature n'est reçue.

Simon Guimond Dufour est élu par acclamation.

11. Divers

Mathieu Poulin-Lamarre invite les profs à participer à une rencontre portant sur la côte R dans le cadre d'un projet de recherche auquel il participe.

Rémi : Fête du vélo 19 septembre 2026

12. Levée de l'assemblée.

Résolution 240.5

« L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé de lever l'assemblée à 13h07. »

Rédigé par Steve McKay, Vice-présidence aux relations de travail – SPECS - CSN